

4 M COMPAGNIE
Société par actions simplifiée
au capital de 300 100 euros
Siège social : 26B Rue Traversière
75012 PARIS
501 091 953 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-quatre juin,
A dix-sept heures,

Les associés de la société 4 M COMPAGNIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président, adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Chantal SERRE, en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 30 010 actions sur les 30 010 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

La Présidente donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée constate :

- que la réserve légale, dont le montant s'élève à 30 100 euros, excède le plafond légal de 10 % du capital social fixé à 300 082 euros. En conséquence, l'Assemblée décide de reclasser l'excédent de 92 euros de la réserve légale vers le compte « Autres réserves », lequel devient ainsi porté à 9 237,01 euros.
- que le compte « Report A Nouveau Créditeur » présente à la clôture du l'exercice une somme de 22,57 euros., l'Assemblée décide d'affecter cette somme au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 60 618,55 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes.....60 618,55 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 619 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard de 30 septembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2026, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2024 : 68 423 euros éligibles à l'abattement de 40%

Exercice clos le 31/12/2023 : 72 024 euros éligibles à l'abattement de 40%

Exercice clos le 31/12/2022 : 72 024 euros éligibles à l'abattement de 40%

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Madame Chantal SERRE

Monsieur Marc Le COZ



Hervé MENARD
Sarl Reboot
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS

SAS 4M COMPAGNIE

26B rue Traversière

75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 6420Z

SIRET : 50109195300049

SOMMAIRE

SAS 4M COMPAGNIE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

SAS 4M COMPAGNIE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo's incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immo's corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	989 980	989 980		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	989 980	989 980		
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales	334	251	83	32,95
Autres créances		464	-464	-100,00
Groupe et associés	212 029	232 214	-20 185	-8,69
Débiteurs divers		677	-677	-100,00
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	96	96		
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 593	368	2 225	605,08
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	215 052	234 070	-19 018	-8,12
(IV)				

BILAN ACTIF

SAS 4M COMPAGNIE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 205 032	1 224 050	-19 018	-1,55

(2) Dont à moins d'un an

212 363

BILAN PASSIF

SAS 4M COMPAGNIE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital (dont versé : 0)	300 082	300 100	-18	-0,01
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	30 100	29 107	993	3,41
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	9 145	9 145		
Report à nouveau	23	23		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	60 619	60 521	98	0,16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	399 968	398 896	1 072	0,27
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 477	29 728	-22 251	-74,85
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248		248	
Groupe et associés	84 541	77 114	7 427	9,63
Dettes fiscales et sociales	22 818	28 332	-5 514	-19,46
Dettes immobilisations et comptes rattachés	689 980	689 980		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	805 064	825 154	-20 090	-2,43
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 205 032	1 224 050	-19 018	-1,55

(1) Dont à moins d'un an

805 064

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS 4M COMPAGNIE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	60 000	60 000		
Montant net du chiffre d'affaires	60 000	60 000		
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	69	7	62	956,20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	60 069	60 007	62	0,10
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	6 339	3 409	2 930	85,94
Impôts, taxes et versements assimilés	82	81	1	1,23
Salaires	23 099	17 636	5 463	30,97
Cotisations sociales	11 875	8 056	3 819	47,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	64	83	-18	-22,08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	41 458	29 264	12 194	41,67
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	18 611	30 742	-12 132	-39,46
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	50 000	40 000	10 000	25,00
Autres intérêts et produits assimilés	4	5	-1	-15,11
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	50 004	40 005	9 999	24,99

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS 4M COMPAGNIE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	286	504	-217	-43,13
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	286	504	-217	-43,13
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	49 718	39 502	10 216	25,86
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	68 329	70 244	-1 915	-2,73
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 710	9 723	-2 013	-20,70
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	110 073	100 012	10 062	10,06
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49 455	39 491	9 964	25,23
BÉNÉFICE OU PERTE	60 619	60 521	98	0,16